

SICAV PLUS**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2010**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.316.106, un actif net D : 2.310.192 et un bénéfice de la période de D : 16.744.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**DELTA CONSULT
Karim DEROUICHE**

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinar tunisien)

<i>ACTIF</i>	Note	30/09/2010	30/09/2009	31/12/2009
Portefeuille-titres	4	<u>1 750 638</u>	<u>1 513 095</u>	<u>1 527 385</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		67	63	62
Obligations et valeurs assimilées		1 649 967	1 412 465	1 426 752
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 604	100 567	100 571
Placements monétaires et disponibilités		<u>565 468</u>	<u>459 778</u>	<u>395 103</u>
Placements monétaires	6	549 242	447 250	385 728
Disponibilités		16 226	12 528	9 375
Créances d'exploitation		<u>-</u>	<u>86</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 316 106</u>	<u>1 972 959</u>	<u>1 922 488</u>
 <i>PASSIF</i>				
Opérateurs créditeurs	8	4 585	4 207	4 171
Autres créditeurs divers	9	1 329	904	1 550
TOTAL PASSIF		<u>5 914</u>	<u>5 111</u>	<u>5 721</u>
 <i>ACTIF NET</i>				
Capital	12	2 249 468	1 914 070	1 846 948
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		60 724	53 778	69 819
ACTIF NET		<u>2 310 192</u>	<u>1 967 848</u>	<u>1 916 767</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 316 106</u>	<u>1 972 959</u>	<u>1 922 488</u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2010	Période du 01/01 au 30/09/2010	Période du 01/07 au 30/09/2009	Période du 01/07 au 30/09/2009	Année 2009
Revenus du portefeuille-titres	5	21 642	63 881	21 611	66 949	88 189
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	3	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		20 461	60 540	20 495	63 564	83 698
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 181	3 338	1 116	3 385	4 491
Revenus des placements monétaires	7	2 860	7 738	2 357	7 889	10 239
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		24 502	71 619	23 968	74 838	98 428
Charges de gestion des placements	10	(5 394)	(15 387)	(4 949)	(15 579)	(20 486)
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 108	56 232	19 019	59 259	77 942
Autres produits		62	193	42	106	172
Autres charges	11	(613)	(1 769)	(504)	(1 580)	(2 084)
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 557	54 656	18 557	57 785	76 030
Régularisation du résultat d'exploitation		10 090	6 068	(1 064)	(4 007)	(6 211)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		28 647	60 724	17 493	53 778	69 819
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(10 090)	(6 068)	1 064	4 007	6 211
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(1 813)	(2 652)	(1 234)	(2 717)	(4 006)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	5 854	1 699	10 060	10 060
RESULTAT DE LA PERIODE		16 744	57 858	19 022	65 128	82 084

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/07 au 30/09/2010	Période du 01/01 au 30/09/2010	Période du 01/07 au 30/09/2009	Période du 01/01 au 30/09/2009	Année 2009
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>16 744</u>	<u>57 858</u>	<u>19 022</u>	<u>65 128</u>	<u>82 084</u>
Résultat d'exploitation	18 557	54 656	18 557	57 785	76 030
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(1 813)	(2 652)	(1 234)	(2 717)	(4 006)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	5 854	1 699	10 060	10 060
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>487 805</u>	<u>335 567</u>	<u>(56 640)</u>	<u>(326 705)</u>	<u>(394 742)</u>
Souscriptions					
- Capital	847 585	2 832 695	217 084	819 168	1 034 695
- Régularisation des sommes non distribuables	33 910	69 454	18 025	25 159	34 340
- Régularisation des sommes distribuables	19 753	106 088	(19 133)	11 724	19 031
Rachats					
- Capital	(388 306)	(2 515 741)	(270 407)	(1 129 637)	(1 408 312)
- Régularisation des sommes non distribuables	(15 474)	(56 909)	(20 278)	(37 388)	(49 254)
- Régularisation des sommes distribuables	(9 663)	(100 020)	18 069	(15 731)	(25 242)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>504 549</u>	<u>393 425</u>	<u>(37 618)</u>	<u>(261 577)</u>	<u>(312 658)</u>
ACTIF NET					
En début de période	1 805 643	1 916 767	2 005 466	2 229 425	2 229 425
En fin de période	2 310 192	2 310 192	1 967 848	1 967 848	1 916 767
NOMBRE D'ACTION					
En début de période	40 949	44 368	47 284	53 722	53 722
En fin de période	51 982	51 982	45 949	45 949	44 368
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>44.442</u>	<u>44.442</u>	<u>42.827</u>	<u>42.827</u>	<u>43.202</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>0.79%</u>	<u>2.87%</u>	<u>0.98%</u>	<u>3.20%</u>	<u>4.10%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**AU 30 SEPTEMBRE 2010****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2010 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2010, à D: 1.750.638 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2010	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		44	67	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		44	67	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	44	67	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 628 166	1 649 967	71.42%
Obligations des sociétés		178 000	180 836	7.83%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	30 000	30 499	1.32%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	18 000	18 238	0.79%
AMEN BANK 2006	1 000	70 000	71 991	3.12%
BTE 2010 CB	600	60 000	60 108	2.60%
Bons du Trésor Assimilables		1 450 166	1 469 131	63.59%
BTA 10 2013 6.10%	80	85 440	87 629	3.79%
BTA 04 2014 7.50%	317	332 084	332 422	14.39%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	453 412	19.63%
BTA 02-2015 7,00%	60	62 220	63 641	2.75%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 061	1.08%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	49 911	2.16%
BTA 03 2012 6.00%	240	246 350	252 014	10.91%
BTA 03 2019 5.5%	200	199 200	205 041	8.88%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 604	4.35%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 604	4.35%
Total		1 728 210	1 750 638	75.78%

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 21.642, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2010, contre D : 21.611 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2009 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2010	Trimestre 3 2009
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	1 675	3 584
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	18 786	16 911
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 181	1 116
TOTAL	21 642	21 611

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2010 à D : 549.242 contre D : 447.250 au 30.09.2009, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2010	% Actif net
Dépôt à vue		390 415	391 965	16.97%
Amen bank pasteur		390 415	391 965	16.97%
Bons de trésor à court terme	160 000	154 325	157 277	6.81%
BTC 52 au 18/01/2011	160 000	154 325	157 277	6.81%
Total général		544 740	549 242	23.77%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2010 à D : 2.860 contre D : 2.357 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2009 et présente le montant des intérêts au titre du troisième trimestre 2010 sur les dépôts à vue et les bons de trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2010	Trimestre 3 2009
Intérêts des dépôts à vue	1 550	1 053
Intérêts des BTC	1 310	1 304
TOTAL	2 860	2 357

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2010 à D : 4.585 contre D : 4.207 au 30.09.2009 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2010 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2010</u>	<u>30/09/2009</u>
Montant HT	4 571	4 194
TVA	823	755
Total TTC	<u>5 394</u>	<u>4 949</u>
Retenue à la source	809	742
Net à payer	<u>4 585</u>	<u>4 207</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2010 à D : 1.329 contre D : 904 au 30.09.2009, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2010</u>	<u>30/09/2009</u>
Redevance CMF	188	162
Retenues à la source à payer	809	742
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 30 Septembre	311	-
TCL	21	-
Total	<u>1 329</u>	<u>904</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2010 à D : 5.394 contre D : 4.949 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du troisième trimestre 2010.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07/2010 au 30/09/2010 à D : 613 contre D : 504 pour la même période de l'exercice précédent et englobe principalement la redevance du CMF.

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er juillet au 30 Septembre 2010, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2009

Montant	1 846 948
Nombre de titres	44 368
Nombre d'actionnaires	779

Souscriptions réalisées

Montant	2 832 695
Nombre de titres émis	68 048
Nombre d'actionnaires nouveaux	156

Rachats effectués

Montant	(2 515 741)
Nombre de titres rachetés	(60 434)
Nombre d'actionnaires sortants	(213)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 652)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	5 854
Régularisation des sommes non distribuables	562
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	69 819
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	11 983

Capital au 30-09-2010

Montant	2 249 468
Nombre de titres	51 982
Nombre d'actionnaires	722

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2010.